

### **Édito**

### **ÊTRE FORTS PAR LA RÉFLEXION ET L'ACTION COLLECTIVE**

Plus que jamais nous avons besoin de nous retrouver pour réfléchir, agir dans un cadre collectif pour être moins seul·es comme de multiples pressions le souhaitent pour mieux nous asservir. Ne plus être seul·es déjà pour être informé·es sur les évolutions en cours, pour être en capacité de les analyser, de les repousser. Et elles sont nombreuses. Sur le plan international, la montée des nationalismes, des impérialismes, des fascismes, est de plus en plus perceptible et croissante dans de nombreux pays. L'ordre mondial est remis en cause pour satisfaire des ambitions bien éloignées de l'intérêt des peuples. Et dans notre pays sous l'influence de ces évolutions, la fragilité de la situation est aussi politique. Ses conséquences perceptibles dans bien des domaines où injustice fiscale et injustice sociale sont étroitement liées, mettent en péril notre modèle républicain.

Les mobilisations intersyndicales unitaires que nous avons engagées avec le G9 tout au long de l'année 2025, jusqu'à celle du 6 novembre dernier, ont permis d'empêcher plusieurs des mesures négatives, comme le gel des pensions pendant plusieurs années, ou la suppression de l'abattement fiscal de 10%. C'est dans le même esprit combatif que la FGR- FP répondra au nouvel appel à la mobilisation lancé le 2 février dernier par le G9 : action nationale le 2 avril.

Notre prochaine AG sera un grand moment pour nous retrouver et affirmer haut et fort dans les actions à venir, dans le cadre de notre Congrès qui fêtera le 90ème anniversaire de la FGR, le développement d'un projet de société où chacune et chacun a sa place pour contribuer au « bien vivre ensemble » aux solidarités intergénérationnelles, au droit à la santé selon ses besoins et non ses moyens.

Seule l'importance des mobilisations peut mettre en échec la politique libérale des pouvoirs en place. A nous de continuer, d'affirmer haut et fort, avec nos différentes organisations notre attachement au maintien et au développement de la République Sociale.

Le bureau de la FGR Paris et Gérard Blancheteau

Dans le cadre de la campagne pour les municipales, la FGR Paris s'est adressé à certaines listes pour rappeler **la place des retraité·es dans la société** et les conditions nécessaires pour maintenir le plus longtemps possible leur capacité et leur autonomie

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE DE LA FGR FP PARIS**

**LUNDI 30 MARS - 9h30 - 12h30**

Au siège de la FGR FP : 20 rue VIGNON - PARIS 9°

Méto : Havre Caumartin ou Madeleine

**ORDRE DU JOUR : voir page 2**

**Secrétaire :**

Gérard BLANCHETEAU

**Trésorière**

Marie-Françoise GRIALOU

**Trésorier Adjoint :**

Gérard NIOT

**Autres membres du Bureau :**

Lionel ALLAIN

Pierrick BUSSEUIL

Michelle COMBE

Monique DAUNE

Jacques SELVES

Jean SLAWNY

**Autres membres de la**

**commission exécutive :**

Daniel ARROYAS

Jean-François CLAIR

Catherine CLIDIÈRE

Nelly COURT

Marianne DELRANC

Anne-Marie EMIN

Alex JACOB

Robert JACQUIN

Éliane LEFEVRE

Yves PHAM VAN

Gilbert RICARD

France TEILLOL

Catherine VEILLEROT

**Assemblée Générale FGR-FP Paris  
LUNDI 30 MARS 9h30—12h30**

**Ordre du Jour**

- 1- Comment rendre plus concrète la FGR Paris? Comment donner envie aux adhérent.es de s'engager et de participer davantage ?
- 2- Rapport financier. Rapport d'activité.
- 3- Présence de la FGR dans le CDCA, dans les instances et les commissions de la FGR nationale.
- 4- Présentation d'un PowerPoint sur la PSC
- 5- Questions diverses.

*Présence d'un membre du Bureau National de la FGR*

**APPEL À CANDIDATURE** pour participer à la **COMMISSION EXÉCUTIVE** d'après nos statut 1/3 de ses 30 membres sont renouvelables tous les deux ans. Il faut aussi remplacer 2 départs pour un mandat de 2 ans.

**APPEL À CANDIDATURE** pour le renouvellement de la **COMMISSION DE CONTRÔLE DES COMPTES** qui sera élue pour deux ans par l'assemblée générale parmi les adhérents non-membres de la Commission Exécutive.

LES ADHERENTS QUI SOUHAITENT PRÉSENTER LEUR CANDIDATURE doivent se manifester par courrier, ou par mail **avant le 20 mars 2026**, auprès du Secrétaire de section :

GÉRARD BLANCHETEAU

52 RUE SAINT FARGEAU - 75020 PARIS

gerardblancheteau@wanadoo.fr

en indiquant COMMISSION DE CONTRÔLE DES COMPTES ou COMMISSION EXÉCUTIVE .

**Barème de cotisation 2025**

**PENSION Brute\* Mensuelle COTISATION**

Jusqu'à 1.150 € 21 €

de 1.151 € à 1.320 € 29 €

de 1.321€ à 1.450 € 34 €

de 1.451€ à 1.700 € 43 €

de 1.701 € à 1.900€ 47 €

de 1.901 € à 2.200 € 56 €

de 2201€ à 3.000 € 63 €

au-delà de 3.000 € 74 €

\*Pension Brute mensuelle = pension avant la retenue pour impôt

Règlement à l'ordre de FGR-FP 75.

Vous êtes invité-e à joindre votre adresse mél à votre règlement.

**Le BILLET de la TRÉSORIÈRE**

Fonctionnaires retraité·es

Ce n'est pas parce qu'on est à la retraite que les problèmes s'arrêtent...

Ne restez pas isolé·es, la FGR-FP, depuis 90 ans, défend les intérêts moraux et matériels des retraité·es de la Fonction publique. Vous connaissez un·e retraité·e de la Fonction Publique d'État, Hospitalière, ou Territoriale, qui n'a pas rejoint la FGR-FP, par négligence ou par ignorance de son existence ; invitez-le/la à prendre contact avec la trésorière de la FGR-FP Paris :

Marie-Françoise GRIALOU 80 bld de Reuilly 75012 PARIS

marief.grialou@wanadoo.fr

# Refusons la fatalité !

Les milliardaires prennent les pouvoirs, économiques et politiques, sur les États, parfois même contre les États. C'est l'exacerbation d'un système contrôlé par et pour les plus riches... Cela génère des politiques d'austérité, d'inégalités sociales, fiscales, environnementales, qui rendent nos sociétés plus fragiles, plus violentes, plus individualistes... plus inquiètes pour l'avenir.

En France, des responsables politiques se font les propagandistes de cette violence sociale. Ils considèrent que le syndicalisme, incompatible avec leurs prétentions dominatrices, est un ennemi à abattre. Cela va des déclarations de l'extrême droite comme Zemmour ou Maréchal LP, jusqu'aux propositions de Macronistes comme Gilbert Cette... Leur objectif est de réduire tout contre-pouvoir qui pourrait gêner ou empêcher la mise en œuvre de leur politique au service des plus riches...ou qui pourrait ouvrir l'horizon d'un avenir plus désirable !

Il faut dire que l'immense mobilisation de 2023 contre la réforme des retraites, à l'appel des syndicats et des associations comme la FGR-FP, a fortement inquiété les milieux du pouvoir. D'où les récentes propositions faites à l'assemblée nationale (niche parlementaire LR) d'autoriser le travail le 1<sup>er</sup> mai, ou de limiter, voir d'empêcher, le droit de grève dans certains secteurs.

Quant à Gilbert Cette, dont l'idéologie réactionnaire et la proximité avec E. Macron, lui ont valu la présidence du COR (Comité d'Orientation des Retraites), il sort un livre pour expliquer la nécessité d'interdire aux syndicats de recourir à la grève à certains moments comme lorsqu'une réforme est examinée au Parlement, ou pendant les négociations collectives dans les entreprises.

Le syndicalisme fait partie des obstacles qu'ils veulent réduire... Mais ce n'est pas une fatalité indépassable ! Partout dans le monde la résistance des travailleurs montre les limites de ce capitalisme au relent fascisant. Aux États-Unis la mobilisation de la population de Minneapolis vient d'imposer à Trump le retrait de ses forces de répression...

En France la mobilisation unitaire intersyndicale des retraités·es a empêché le gel des pensions (prévu au départ pour plusieurs années), ou la suppression de l'abattement fiscal.

Avec le G9, dans l'unité des syndicats et des associations telles que la FGR-FP, mobilisons nous pour résister aux reculs sociaux, mais aussi pour imposer les mesures égalitaires de la société de demain.

Lionel Allain

## Municipales : Nos revendications

En tant que composante des organisations de retraités·es quelles propositions la FGR Paris va-t-elle énoncer et défendre auprès des nouveaux et nouvelles élu·es ?

**L'habitat :** à Paris sa dimension première est d'être collectif. Cet aspect rend possible une plus grande proximité entre habitant·es donc plus de liens. Le développement de nouveaux logements, notamment sociaux et privés doit intégrer cette possibilité de liens notamment par ce nouveau concept : l'habitat participatif. Des espaces communs pour cuisiner, se rencontrer, partager des moments, se poser dans un cadre végétalisé, sont les principales avancées par cette nouvelle forme d'habitat.

**La mobilité :** à Paris les modes de transports sont multiples : voitures, vélos, transports en commun. Mais leur place doit plus prendre en compte le déplacement des seniors. Cela implique plus de sécurité sur les trottoirs, les traversées de rues, et des transports en commun plus fréquents pour avoir plus de chance de trouver une place assise, réduire les temps d'attente, et améliorer leur accessibilité.

**La santé :** la FGR milite pour le 100% Sécurité des soins prescrits. Sur Paris, l'offre de soins par ses insuffisances, ses conditions de plus en plus onéreuses devient un problème. La création de Centres de santé publics, d'EHPAD publics, la défense des hôpitaux publics et établissements de soins, sont les principales réponses pour améliorer la santé à Paris.

La FGR Paris sollicitera les nouveaux élu·es pour demander la mise en place d'assemblées consultatives des seniors pour réfléchir sur ces questions.

L'objectif premier des rencontres avec les élu·es sera la prise en compte de ces sujets et donc la possibilité pour les seniors d'une vie parisienne améliorée et adaptée.

Gérard Blancheteau

## Une réforme de la PSC aux antipodes de ce que nous voulons

La réforme de la Protection sociale complémentaire (PSC) se décline de façon très inégale dans son contenu et son calendrier dans les trois versants de la Fonction Publique, mais aussi selon les ministères dans la Fonction Publique d'État. Mais c'est partout la même logique libérale qui s'applique : découplage imposé des volets santé et prévoyance, rupture des solidarités inter et intragénérationnelles, fractionnement du risque santé en panier socle et options (+ d'éventuelles garanties additionnelles), tarification différente selon la solvabilité des individus en lieu et place d'une cotisation proportionnelle aux revenus...

C'est l'employeur qui choisit l'opérateur complémentaire après un appel d'offres. Plusieurs ministères ont déjà fait le choix d'écarter la mutuelle historique de leurs agents au profit d'un assureur privé. La couverture des agents de la Transition écologique, des Finances publiques, de l'Aviation civile, des services du Premier ministre et de la Cour des comptes a ainsi été confiée à une start-up, Alan, qui lève des fonds étrangers depuis sa création en 2016 et qui délocalise en Europe et Tunisie les données de ses « client·es ». A l'Agriculture, c'est le consortium Agrica (Groupama + Assurance Crédit agricole) qui a remporté le « marché » mais il a confié la gestion des personnels au fonds de pension Mercer !

Pour les retraité·es : un choix perdant perdant !

Les retraité·es, qui représentent les risques les plus lourds et donc les plus coûteux, ont la possibilité de souscrire au contrat collectif de leur ancien employeur ou de rester sur leur contrat individuel mais tout est fait pour les dissuader de choisir le contrat obligatoire : aucune participation financière de l'employeur, une cotisation entièrement forfaitaire qui ne dépend pas du montant de leur pension et qui évolue progressivement les 6 premières années de la retraite (de 100 % à 175 % de la cotisation d'équilibre), des options santé qui évoluent en fonction de l'âge, une cotisation très onéreuse pour les conjoint·es avec une tarification à l'âge prohibitive y compris pour le panier socle, des modalités de souscription très dissuasives (par exemple uniquement sur rendez-vous en agence MGEN ou par téléphone, ce qui risque d'entraîner de gros problèmes de prise en charge).

Les retraité·es actuel·les du « stock » ont un an (voire deux dans certains ministères) après l'entrée en vigueur du contrat collectif pour souscrire au volet santé ; les futur·es retraité·es « du flux », ont un an à compter de leur cessation d'activité.

Pour les retraité·es, c'est donc la double peine à la rupture de la solidarité intergénérationnelle s'ajoute une tarification à l'âge élevée. Le système panier de soins socle + options facultatives + garanties additionnelles favorise la segmentation des risques, renvoyant chacun·e à sa responsabilité individuelle et à sa solvabilité.

Les retraité·es qui feront le choix de rester dans un contrat individuel seront également pénalisé·es même en cas de couplage santé/prévoyance car les cotisations, déjà en forte hausse ces dernières années, ne peuvent qu'augmenter sans mutualisation avec les actifs et actives, parti·es vers le contrat collectif obligatoire.

Face à cette logique marchande qui vise à casser les solidarités et à accroître le pouvoir des assureurs privés, la seule solution est d'obtenir que la Sécurité sociale prenne en charge à 100 % tous les soins prescrits. La FGR-FP se prononce résolument en faveur de ce projet global de solidarité universelle pour que chacun·e cotise selon ses moyens et reçoive selon ses besoins.

Nous y reviendrons lors de notre AG le 30 mars.

Monique Daune